

208D2999
FR0000121014-DD2999

14 mai 2008

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON

DECLARANT : LE PEIGNE, personne morale liée à Bernard ARNAULT, Président Directeur Général
INSTRUMENT FINANCIER : Autres types d'instruments financiers
NATURE DE L'OPÉRATION : Prorogation d'une opération de monétisation utilisant des instruments financiers à terme portant sur l'action LVMH, à dénouement exclusivement en espèces
DATE DE L'OPÉRATION : 30 avril 2008
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 5 mai 2008
LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris
PRIX UNITAIRE : 47,07 €
MONTANT DE L'OPÉRATION : 385 974 000 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."